

ARCHITECTE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Aujourd'hui, les entreprises sont confrontées à un double challenge concernant leur système d'information. Elles doivent à la fois maîtriser la complexité de leur système et favoriser son agilité. Dans un environnement de plus en plus ouvert, où les changements sont nombreux et s'accroissent, les entreprises ont besoin de décideurs informatiques qui maîtrisent la complexité de leur environnement et adoptent une vision globale du système et de son évolution. La construction du système d'information relève donc d'une véritable démarche d'architecture d'entreprise.

L'architecte d'entreprise, une fonction transverse et stratégique

Les entreprises hésitent la plupart du temps à sous-traiter cette fonction stratégique de conception du système d'information. Pour autant, les ressources en interne étant souvent insuffisantes, de nombreuses entreprises expriment leur besoin de formation dans le domaine.

Pierre-Frédéric
ROUBERTIES

Dominique
MARCADET



Campus de Gif-sur-Yvette
Plateau de Moulon
3 rue Joliot-Curie
91192 Gif-sur-Yvette Cedex
Tél. : + 33 (0)1 69 85 12 12
Fax : + 33 (0)1 69 85 12 34



Campus de Metz
Metz Technopôle
2 rue Edouard Belin
57070 Metz
Tél. : + 33 (0)3 87 76 47 47
Fax : + 33 (0)3 87 76 47 00



Campus de Rennes
Avenue de la Boulaie
CS 4760135576 Cesson Sévigné Cedex
Tél. : + 33 (0)2 99 84 45 00
Fax : + 33 (0)2 99 84 45 99



Campus de Centrale Paris
Grande Voie des Vignes
92 290 CHATENAY MALABRY
Tél. : + 33 (0)1 41 13 11 21
Fax : + 33 (0)1 46 83 92 99



www.supelec.fr/fc



www.cf.ecp.fr



MASTÈRE SPÉCIALISÉ Executive Part-time

ARCHITECTE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

www.supelec.fr/fc

www.cf.ecp.fr

POINTS FORTS DU PROGRAMME

- un tronc commun pour développer une vision globale partagée de l'entreprise et des compétences communes aux trois types d'architectes,
- l'accent mis sur des compétences et savoir-être transverses (gestion de projets, gestion des hommes, législation, négociation...),
- le recours systématique aux retours d'expérience réelle en entreprise, formalisés dans des études de cas,
- la formalisation des meilleures pratiques en architecture des SI par les équipes académiques de Supélec et Centrale Paris (dont le CEISAR),
- l'organisation en alternance avec l'activité professionnelle : 5 jours / mois de formation.

3 métiers

1

ARCHITECTE TECHNIQUE

→ Sa mission

En charge de la définition de l'architecture technique du système d'information, il veille à la cohérence entre les aspects matériels, applicatifs, systèmes d'exploitation, réseaux...

2

ARCHITECTE LOGICIEL

→ Sa mission

Le cœur de sa mission consiste à modéliser et à décomposer le système d'information, ce qui va permettre de faire ensuite des choix en matière de matériel, de logiciels ou de progiciels. Il élabore ensuite un plan de développement ou d'intégration qu'il transmet au chef de projet. C'est sur cette base que vont travailler les développeurs et les intégrateurs.

3

ARCHITECTE D'ENTREPRISE

→ Sa mission

Il garantit l'évolution cohérente de l'ensemble du système d'information dans le respect des objectifs de l'entreprise, du domaine fonctionnel et des contraintes externes et internes (de risques, de coûts, de délais...) et en exploitant au mieux les possibilités de l'état de l'art en relation avec l'architecture technique.



OBJECTIFS

ACQUÉRIR une vision globale de l'entreprise

POSITIONNER le rôle de l'architecte des SI dans cette vision d'ensemble, en lien avec le métier de l'entreprise et les autres acteurs des projets

COMPRENDRE les activités des acteurs qui interviennent autour de l'architecte, en amont et en aval

ACQUÉRIR les compétences transverses nécessaires pour maîtriser toutes les dimensions du métier de l'architecte des SI



DÉBOUCHÉS

Ces métiers d'architecte concernent toutes les entreprises du secteur privé ou public. Il apparaît particulièrement décisif dans les grandes entreprises dont la complexité est importante.

Le besoin est donc exprimé soit par des entreprises utilisatrices pour construire et faire évoluer leur Système d'Information, soit par des cabinets de conseil ou des sociétés de service en informatique qui interviennent sur ces projets en sous-traitance.



THÈSE PROFESSIONNELLE

La formation comporte une mission en entreprise (qui peut s'effectuer dans l'entreprise du participant s'il est salarié) donnant lieu à la rédaction et à la soutenance d'une thèse professionnelle.

Elle permet aux étudiants de réaliser un travail personnel de réflexion et d'approfondissement, ainsi qu'une prise de recul sur un des thèmes abordés lors de la formation.

L'objectif est de démontrer une contribution personnelle, en «rupture» par rapport aux pratiques en place dans l'environnement du stage, qui démontre une maîtrise à un niveau supérieur des thèmes de l'Architecture des Systèmes d'Information, par la capacité à remettre en question, à innover et à convaincre.

PROGRAMME

INTRODUCTION : DES BESOINS DE L'ENTREPRISE AU SI

- Le rôle de l'architecte dans la Transformation de l'Entreprise
- Alignement stratégique, gouvernance et performance économique du SI
- Vision globale et urbanisation du SI
- Ingénierie des exigences

MÉTHODES ET LANGAGES DE MODELISATION

- Méthodologies
- Spécifications fonctionnelles
- UML

COMPÉTENCES TRANSVERSES

- Veille technologique
- Gestion de projet
- Législation SI
- Process Communication
- Négociation Raisonnée
- Gestion des hommes
- Gestion des risques

3 VOIES DE SPÉCIALISATION

OPTION ARCHITECTE TECHNIQUE

- Etat de l'art des architectures techniques
- Développement/intégration de solutions logicielles
- Méthodes et outils de tests
- Intégration et mise en exploitation
- Sécurité des SI

OPTION ARCHITECTE LOGICIEL

- Etat de l'art des architectures techniques
- Développement/intégration de solutions logicielles
- Méthodes et outils de tests
- Preuve formelle de logiciel
- Intégration et mise en exploitation
- Sécurité des SI

OPTION ARCHITECTE D'ENTREPRISE

- Planification stratégique du SI / Gouvernance
- Gestion économique du SI
- Panorama des Frameworks d'AE (Zachmann, TOGAF, ...)
- Certification TOGAF V9
- Modélisation d'entreprise
- Urbanisation et cartographie des SI
- La Fondation
- Rationalisation d'un patrimoine applicatif existant
- Mise en œuvre d'une démarche d'AE (étude de cas et retours d'expérience)

Le programme détaillé et le dossier d'admission sont téléchargeables sur nos sites web



INFORMATIONS PRATIQUES



CRITÈRES D'ADMISSION

- Titulaire d'un diplôme Bac+5
- Titulaire d'un diplôme Bac+4 avec 3 années d'expérience
- Des dérogations laissées à l'appréciation du jury pourront être accordées



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Conférences
- Etudes de cas et exercices d'application



PROCÉDURES D'ADMISSION

Les candidats sont sélectionnés sur dossier et entretien. 1^{ère} session d'admission au 30 novembre 2011



PRIX

Frais de scolarité : 17 900€
Frais de dossier : 150€
Déjeuner en supplément



DURÉE

16 mois

Partie académique : tronc commun de 210 h et une spécialisation de 210 h au choix parmi les 3 options. Les cours sont organisés en sessions d'environ 5 jours tous les mois.

Mission en entreprise : le stage doit avoir lieu entre septembre 2012 et juillet 2013 en alternance avec la partie académique.



RÉFÉRENCE, DATE ET LIEUX

ASI - Rentrée le 10 avril 2012
Gif-sur-Yvette et Chatenay Malabry

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Dominique MARCADET

Professeur à SUPÉLEC
Département informatique
dominique.marcadet@supelec.fr

Pierre-Frédéric ROUBERTIES

Directeur-Adjoint du Centre d'Excellence en Architecture d'Entreprise de l'ECP (CEISAR)
Responsable de programme SI de CPEE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTION

Florence FAUCITANO

florence.faucitano@supelec.fr
01 69 85 12 02

Rania OUARET

Nathalie GLAZIOU

info@cf.ecp.fr
01 41 13 16 14

